

Compte rendu du Conseil d'École **Du 12 février 2018**

Le conseil d'école est présidé par M. Félix Legrand, directeur des classes primaires du LFIB.
Ouverture de séance : 17h30.

Présents au deuxième conseil d'école:

Représentants de l'administration : M. LEGRAND (Président),
Représentants élus des parents d'élèves : Mme BARTER, M. BIENFAIT, M. OZANNE,
M. PERRIN, M. VIMOND,
Représentants des enseignants : Mme. MOREUX, Mme DUPUIS, Mme LECART, M. VIDAL,
Mme MOSTEFA, M. FERRE, M. GUILLAUME, M. BAGO, Mme SCHREURS.
Membres invités présents : Mme ZOCCOLA (conseil d'établissement), M. HEUDE (coges)

Excusés : M. GUILLAUME, M. BAGO

1) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est soumis à l'approbation du conseil.

Le directeur précise qu'il ajoute à l'ordre du jour envoyé un point concernant le vote des membres du conseil d'école relatif à l'autorisation du conseil d'école pour les participations parentales supérieures à 3000 THB, point qui sera traité à la suite de la partie budgétaire.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du CR du conseil d'école du 11 novembre 2017 (après modifications)
 - 2) Présentation du budget 2018 lié au fonctionnement pédagogique de l'école primaire du LFIB
 - 3) Point sur les effectifs de l'école primaire du LFIB et les classes à double niveaux
 - 4) Le service infirmerie du LFIB
 - 5) Les projets d'aménagement liés aux espaces récréatifs.
 - 6) Les mesures de sécurité prises au LFIB
 - 7) Mise en place au LFIB d'un « Protocole Pollution »
 - 8) Le LFIB et ses alentours : circulation, aménagements, zone non-fumeur
- Approbation de l'ordre du jour : approuvé

2) Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Mostefa est désignée.

3) Approbation du compte rendu du conseil d'école du 11 novembre 2017

Adoption : approuvé

M. Vimond, au nom des parents exprime le souhait pour une meilleure diffusion au sein de la communauté scolaire qu'un message soit envoyé à tous les parents pour les informer de la mise en ligne de ces procès verbaux..

Le directeur indique que cela ne pose pas de problème et propose pour faciliter la recherche sur le site d'envoyer directement le lien vers la page où se trouvera le procès verbal.

4) Présentation du budget 2018 lié au fonctionnement pédagogique de l'école primaire du LFIB

Le directeur indique que durant ce conseil, il ne sera pas question de débattre de la pertinence des choix opérés sur le plan budgétaire par une instance élue démocratiquement par tous les parents du LFIB. L'objet ce soir étant de vous présenter le choix du conseil des maîtres et de la direction pour ce qui relève des moyens alloués au fonctionnement pédagogique, en respectant le cadre budgétaire qui nous a été fixé.

Il est utile de rappeler quelques éléments d'informations :

Depuis deux ans, le COGES organise son budget et le vote en fonction "d'enveloppes globales" correspondant à différents postes budgétaires.

Le fonctionnement et les moyens pour développer des projets pédagogiques en est une. Elle regroupe les commandes, le financement des projets sans sortie, celui des projets avec sortie (classes de découvertes pour les classes élémentaires).

Cette enveloppe pédagogique est une enveloppe unique pour le secondaire et le primaire.

Le Coges a alloué pour le fonctionnement pédagogique la somme de 15,3 millions de bahts.

si je précise, j'ajoute que c'est en fait 13,3 puisque 2 millions correspondent à un financement de Prozap sportives. Sur ce montant, le primaire se voit alloué la somme de 6892716 bahts.

Si je précise encore, nous pouvons ajouter 100000 bahts supplémentaire ("négocié" avec le budget secondaire)

Nous avons donc en conseil des maîtres délibéré afin de répartir aussi judicieusement que possible ces moyens afin de permettre le plus d'efficience dans le fonctionnement quotidien et faire vivre le plus de projets possibles.

Il nous est impossible cette année de pouvoir faire partir tous les élèves en classes de découvertes.

A titre d'exemple, si tous les élèves de CP, CE1, CM1 et CM2 partaient cette année,

Il nous manquerait la somme de plus de 700 000THB correspondant à la recette suivante : 7500X94

7500 = part du COGES par élève pour les classes de découvertes

94 = nombre d'élèves en CE2

Le conseil des maîtres s'est prononcé à l'unanimité pour privilégier le départ en classes de découvertes de toutes les classes élémentaires.

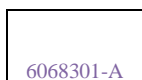
Les enseignants s'étaient engagés auprès de leurs élèves et des familles, les prix avaient été négociés en fonction du nombre important de séjours, source d'inéquité pour les élèves entre eux si nous avons décidé de ne pas faire partir toutes les classes.

Pour assurer la faisabilité financière de ce choix de l'équipe primaire (et des parents d'élèves qui ne comprenaient pas la raison soudaine de ce revirement), nous vous informons que le respect du cadre budgétaire nous a conduit à devoir renoncer pour cette année civile 2018 à certains projets et à réduire nos ambitions pour d'autres.

Voici la liste des différents postes budgétaires pédagogiques du primaire et les projets maintenus, annulés ou revus à la baisse :

Projet 4 Budget Primaire 2018 avec classes de découvertes

423386	674484	66704	300000	386165	252408	588845	300531	378100	3628500
MATERNELLE	ELEMENTAIRE	DOC PEDA	BCD	LV PRIM	CAHIERS	MANUELS	Fonds Commun PRIM	PROJETS	SORTIES
6068305-A	6068306	6184001	6068202	6068309-A	6068203		6068303	6068301-B	6068301-A



(apport
100000 secondaire)

En jaune les projets auxquels nous avons dû renoncer cette année :
En bleu, réduction budgétaire sur ces projets (en thaï bahts)

Venue à l'école (en résidence) d'un auteur : Chen Jiang Hong : 409 845

Théâtre bilingue : 57 500 au lieu de 87 500

Jeux, matériel cour : 28 000

Rencontre avec un artiste : 25 000

Chorale du cycle 3 : 20 000 au lieu de 40 000

Web radio : 20 000

Santé hygiène cycle 1 : 30 000

Olympiades cycle 1 : 20 000

Projet goût, alimentation cycle 1 : 30 000

Noël cycle 1 : 30 000

Carnaval cycle 1 : 20 000

Arts du son & expression corporelle CM1 : 60 000

Cinéma : 89 280

Musée Suan Pak : 25 000

Projet foot CM1B : 50 000

Projet échecs : 80 000

Participation à des concours CM2B : 11 000 au lieu de 42 000

Pratiques artistiques partitions : 100 000

Aménagement d'un potager : 79 600 au lieu de 129 600

Interventions des professeurs dans l'assemblée

Les deux gros projets annulés sont la venue d'un auteur en résidence sur 15 jours. Projet dont toutes les classes du CP au CM2 auraient pu bénéficier et qui s'inscrit pleinement dans le cadre du PEAC, obligatoire dans les programmes officiels français. Annulation également de l'évènement que nous dénommons « Ecole en fête »

Rappel : Ce n'est pas la volonté des enseignants que de devoir réduire ou annuler ces actions mais bien des restrictions financières qui ne permettent pas d'envisager la réalisation de ces projets. Projets qui pour l'un d'entre eux était déjà bien engagé.

Intervention de Mr VIMOND : Au nom des parents, il s'engage à formuler une demande écrite au COGES pour leur demander une rallonge sur le budget de cette année afin que les projets puissent avoir lieu.

Proposition également d'étaler les dépenses sur deux années en tenant compte des classes découvertes un an sur deux.

Vote du conseil d'école autorisant les participations parentales supérieures à 3000 THB et inférieures à 3501 THB, conformément à la charte des voyages en vigueur au LFIB.

Les membres du conseils d'école sont invités à se prononcer sur un

vote global de toutes les classes concernées et non classe par classe.

CM1A et CM1C : 3422 THB.

CM2B1 et CM2B2 : 3300 THB.

CM1B1 et CM1B2 : 3400 THB

CM2A et CM2C : 3000 THB

CE1A et CE1B ; CE1C et CE1D : 3495 THB

CE2 : 3500 THB

Le directeur rappelle que le montant de ces participations parentales varient en fonction du nombre d'élèves, du nombre de nuitées, et du nombre d'activités.

Vote à l'unanimité du conseil d'école donnant un avis favorable aux montants respectifs des participations parentales et s'inscrivant dans la charte des voyages en vigueur au LFIB.

5) Point sur les effectifs de l'école primaire du LFIB et les classes à double niveaux

A la date du conseil d'école, 12 février 2018, nous comptons 155 élèves en maternelle et 411 élèves en élémentaire, soit un total de 566 élèves pour la partie primaire du LFIB.

11 arrivées prévues et 1 départ durant les vacances de février, soit 576 élèves attendus à la date du 5 mars 2018.

Le directeur indique que les classes à double-niveaux ont pu permettre d'accueillir toutes les nouvelles familles arrivant de septembre à mars sans générer d'effectifs moyens élevés dans les classes, si l'on excepte la PS.

Les classes à double-niveaux sont bien des classes comme les autres.

L'école maternelle conserve son attractivité puisque le nombre d'inscriptions reste identique (voire supérieur en PS) à celles de l'année passée.

En revanche, il y a bien un fléchissement des effectifs et une baisse des effectifs liée à un nombre d'inscriptions moins élevé en élémentaire (Moins d'expatriés en Thaïlande comme dans beaucoup de pays d'Asie) et un différentiel négatif entre les élèves qui arrivent d'école de cursus anglophone et les élèves qui arrivent de ces écoles internationales anglo-saxonnes ; Cela concerne souvent des fratries dont les enfants sont au secondaire et au primaire et lors des précédentes années, ce mouvement était très marginal et s'équilibrait, ce qui n'a pas été le cas cette année.

Pour mémoire, à la fin de chaque année, le nombre d'élèves au primaire était :

Fin juin 2017 : 600 élèves ;

Fin juin 2016 : 616 élèves.

6) Le service infirmerie du LFIB

Le coges a choisi il y a deux ans de rompre son contrat avec le Bangkok Hospital et a choisi un nouveau prestataire : docteur Health.

Nous bénéficions donc de la présence quotidienne de 3 infirmières au LFIB, 2 sur le site principal (couvrant le secondaire et l'élémentaire et 1 pour la maternelle.)

Il est vrai qu'une des difficultés est apparu du fait que ces infirmières ne sont pas toujours les mêmes engendrant ipso facto une certaine perte de temps et quelques perturbations dans la mise en place des protocoles que nous avons pu installer avec les infirmières du BNH.

Nous avons demandé au school manger de rencontrer le manager de cette société afin qu'il s'assure que les infirmières aient connaissance de ces protocoles et nous lui avons demandé de pourvoir autant que possible à un tableau de présence favorisant la régularité dans notre établissement.

Il y a eu quelques « ratés de communication entre ce service et les infirmières mais sans jamais de conséquences au niveau de la santé des enfants ; « ratés » essentiellement dus au fait de la non maîtrise de l'anglais et du français de ces infirmières, ce qui était déjà le cas précédemment avec le BNH. Il est en effet très difficile d'obtenir des infirmières ayant la maîtrise de la langue anglaise et si nous devons exiger cette condition, cela aurait une incidence financière.

A noter que depuis cette année, les infirmières envoient régulièrement un bilan de leurs actions.

Elles font un rapport quotidien de leurs actions.

7) Les projets d'aménagement liés aux espaces récréatifs.

- Nous avons bénéficié cet été de travaux importants et réceptionné à la rentrée une magnifique cour élémentaire.

Sur le budget 2017, un certain nombre de matériels, d'installation de jeux de cour ont été commandés avec un travail important des délégués des élèves qui se sont penchés sur cette question, avec l'aide des enseignants.

Cette commande devrait arriver dans les deux mois qui suivent.

Nous avons également budgété la somme de 28000 THB pour continuer à achalander cette cour sur l'année 2018, à travers des jeux mis à disposition des élèves.

Il nous a fallu renoncer pour le moment à cette commande budgétaire (Voir partie ci-dessus).

- Concernant l'ancienne école maternelle, le primaire a récupéré un petit espace de classe qui nous sert comme salle de LV (thaï)
- En termes de gros travaux à venir pour poursuivre l'équipement du LFIB, nous pouvons mettre en avant divers chantiers : la réfection de la piste d'athlétisme, l'insonorisation et l'équipement en matériel audio-visuels afin d'obtenir un espace dédié à des représentations (salle M2 à la maternelle).
- « Le CE demande que la commission travaux considère comme prioritaire au titre de l'exercice 2018, de préférence avant la prochaine saison des pluies, l'étude de solutions techniques et leur mise en œuvre afin de permettre un accès à l'établissement aux piétons hors d'eau en période de fortes pluies. »

8) Les mesures de sécurité prises au LFIB

* A travers des travaux de bâti, portique devant l'accès de la maternelle, mur d'enceinte, portes des classes ou d'équipement de caméras « intelligentes »

* Mais aussi à travers des séances de formations sur le thème de la sécurité dont bénéficient les personnels du LFIB.

M. Legrand indique à ce propos que les enseignants du primaire sont invités à participer à une session de formation, demain après-midi, à 14 h 30 sur la pratique du confinement avec les élèves.

* Formation diplômante de l'attestation « Premiers secours, tous les ans (3 personnels du 1^{er} degré tous les ans), achats de défibrillateurs supplémentaires en langue anglaise avec notamment une information sur les risques liés aux serpents.

Ronde régulière des agents aux bords du terrain du LFIB avec une connaissance certaine des agents du terrain et ronde renforcée des mêmes agents avant chaque événement sportifs : (Course de Noël, course ACF...)

9) Mise en place au LFIB d'un « Protocole Pollution »

CF. documents

Le primaire a rapidement proposé de réactiver cette demande de protocole.

Sollicitation des élèves délégués de classes de CM en mettant en place un premier protocole intégrant le taux de particules fines (2.5PM)

Choix dans un premier temps de l'équipe de direction de choisir un site officiel thaïlandais référencié sur une station de proximité et s'assurer de la légitimité d'un site avec pour domaine le « pointorg ».

Puis choix de revenir vers un protocole initié par le primaire intégrant le taux de particules fines et prenant comme références des actions et activités permises ou non permise ce qui a été mis en place à Shanghai.

M. Legrand indique que le Proviseur interviendra demain sur ce point lors du conseil d'établissement afin de proposer une commission qui affinera, modifiera ce protocole si besoin et dans laquelle se trouvera des experts, des parents des divers conseils, du Coges.

« Le CE propose la création d'un groupe de travail pour améliorer et adapter la procédure en cas de pic de pollution en place. Les membres du groupe de travail seront soumis à l'approbation du Proviseur. Il comprendra des représentants des parents, des personnels, des élèves, éventuellement des experts extérieurs. Sa mission sera d'étudier et de faire des propositions en terme de protocole et d'équipement pour limiter les risques en cas de pic de pollution tant pour les élèves que pour les personnels. Lors du prochain CE, au plus tard fin mars, un rapport sera présenté pour avis.

Une deuxième mission sera d'étudier et de faire des propositions en terme de protocole et d'équipement pour limiter les risques en cas de forte chaleur tant pour les élèves que pour les personnels. Lors du prochain CE, au plus tard fin mars, un rapport sera présenté pour avis. »

10) Le LFIB et ses alentours : circulation, aménagements, zone non-fumeur

Des enseignants et des parents font valoir de l'extrême dangerosité pour les piétons qui empruntent le soi pour se rendre ou quitter le LFIB.

Ils déplorent la vitesse souvent excessive et vraiment dangereuse à certains moments des véhicules, que cela soit de la part des véhicules particuliers des parents de l'école voisine ou des navettes du prestataire transport du LFIB.

M. Bienfait insiste tout particulièrement sur l'urgence de trouver des solutions car il s'agit là d'une problématique qui ne peut pas attendre, déjà signalée de nombreuses fois et qui ne fait que s'aggraver.

Cette société de transport vient d'être renouvelée pour un contrat de trois ans a spécifié Mme Heude.

Le CE demande que le School Manager, en charge des contacts avec la famille propriétaire du soi, et représentant de l'établissement au sein de la commission transport de proposer dans un rapport, qui sera présenté lors du prochain CE, des mesures pour améliorer la sécurité des piétons et des véhicules dans le soi. Un point particulier sera fait concernant les navettes de la Société Blue Jade, prestataire de transport du LFIB.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15.